Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 056-215602475-20231207-2023108-DE

SULNIAC
Sulnieg

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SULNIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	18	24

Vote
A l'unanimité Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2023, le 7 décembre à 20 :00, le Conseil Municipal de la Commune de SULNIAC s'est réuni à la Salle du conseil municipal à la médiathèque, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CONAN Marylène, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/12/2023.

Présents : Mme CONAN Marylène, Maire, M. SAMSON Ludovic, Mme LE MOAL Agnès, M. BROHAN Christophe, M. LE CADRE Jean, Mme LE DÛ Brigitte, Mme CARTRON Martine, M. LINO François, M. MONSARD Dominique, M. DAUPHIN Éric, M. LALLEMENT Denis, M. LE JALLE Régis, Mme LE GARNEC Françoise, M. LEDAN David, Mme HERPE Stéphanie, Mme LE BOUTEILLER Fanny, Mme ANNEZO Léa, M. BRUNEBARBE Gilles

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BERARD Patricia à Mme LE MOAL Agnès, Mme DELESTRE Catherine à Mme CARTRON Martine, M. RENY Victor à Mme HERPE Stéphanie, M. Alexandre CROCHU à M. LEDAN David, M. LUHERNE Xavier à M. LE JALLÉ Régis, M. SIMEON Guillaume à M. SAMSON Ludovic

Excusé(s) : M. LE BERRE Philippe, Mme FAUBOURG Luzia, Mme PAULAY Gaëlle

Invité(s) : Mme PAILLAUD-BESNARD Isabelle, Mme CORLAY Pascale

A été nommé secrétaire : M. SAMSON Ludovic

2023/108 – FINANCES / Révision des tarifs municipaux – année 2024

Madame le Maire présente le point.

Il est proposé de réviser les tarifs municipaux, avec effet au 1er janvier 2024. Il s'agit de l'ensemble des tarifs des différents services municipaux et locations de salles, à savoir :

- Locations de salles
- Cimetière
- Photocopies, terre végétale, droits de place
- Branchements au réseau d'assainissement des eaux pluviales
- Nettoyage de terrains
- Intervention exceptionnelle du personnel communal
- Service jeunesse
- Accueil de loisirs
- Accueil périscolaire
- Restaurant scolaire
- Médiathèque
- Activités périscolaires

Les tarifs concernant la médiathèque sont fixés afin de tenir compte des tarifs du réseau médiathèque de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 056-215602475-20231207-2023108-DE

Compte tenu de l'inflation 2023 à 5.28 % (source Banque de France), les tarifs pourraient être augmentés de façon différente :

- Service à l'Enfance et à la Jeunesse : prise en compte d'un peu plus de la moitié de l'inflation, soit + 3 % ;
- Cimetière et locations de la salle, branchement au réseau d'eaux pluviales, clés : + 5 % (tarif arrondi à l'euro) ;
- Photocopies : + 5 centimes ;
- Nettoyage de bâtiments, de terrains et autres interventions exceptionnelles : adaptation du tarif ;
- Droits de place, caution location de salles, guides de randonnée, Raconte-moi Sulniac, terre végétale et le repas à 1 € au restaurant scolaire : maintien du tarif.

D'autres modifications sont proposées :

- Les camps de l'Enfance-Jeunesse feront l'objet d'une tarification spécifique ;
- Le coût du forfait ménage est intégré dans le tarif des locations de la salle des fêtes des particuliers (+ 76 Euros) ;
- La distinction Vin d'honneur et demi-journée est supprimée. Une seule tarification à la journée est proposée ;
- La cuisine dans son intégralité est proposée à la location et comprend le four, les plaques, le frigidaire et la plonge ;
- Une caution de 76 € pour les locations de salles aux associations locales est demandée en cas d'évènements festifs (et pour la salle des fêtes si le forfait ménage n'est pas souscrit).

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **Décider l'augmentation des tarifs municipaux telle qu'indiquée ci-dessus, à compter du 1er janvier 2024 ;**
- **Approuver les tarifs tels qu'ils figurent en annexe ;**
- **Autoriser Madame Le Maire, ou son représentant, à accomplir toute formalité et signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 07/12/2023

Le Maire
Marylène CONAN

Mairie de Sulniac
Morbihan

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 056-215602475-20231207-2023108-DE

SULNIAC
Sulniec

Grilles Tarifaires 2024

ANNEXE DE LA DELIBERATION N°2023/108 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2023

TARIFS 2024 - ACCUEIL PERISCOLAIRE MUNICIPAL
lundi, mardi, jeudi, vendredi : matin + soir

Quotient Familial	A	B	C	D	E	F	Non contribuable à Sulniac
	< 540 €	de 541 à 640 €	de 641 à 740 €	de 741 à 923 €	de 924 à 1300 €	> 1301 €	
La demi-heure	0,98 €	1,01 €	1,04 €	1,08 €	1,11 €	1,14 €	1,19 €
Tarif unique goûter	0,73 €	0,73 €	0,73 €	0,73 €	0,73 €	0,73 €	0,73 €
gratuité de l'accueil pour le 3ème enfant (garde simultanée des trois enfants)							
Pénalité par 1/4 h de retard	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €

TARIFS 2024 - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Quotient Familial	A	B	C	D	E	F	Non contribuable à Sulniac
	< 540 €	de 541 à 640 €	de 641 à 740 €	de 741 à 923 €	de 924 à 1300 €	> 1301 €	
repas	3,40 €	3,55 €	3,67 €	3,78 €	3,93 €	4,06 €	4,39 €
½journée (repas non inclus)	4,41 €	5,44 €	6,68 €	7,82 €	8,59 €	8,83 €	12,15 €
Journée (repas non inclus)	8,28 €	10,16 €	12,47 €	14,58 €	16,13 €	16,49 €	22,03 €
Pénalité par ¼ d'heure de retard	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €

TARIFS 2024 - RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

Quotient Familial	A	B	C	D	E	F	Non contribuables à Sulniac	Adultes
	< 540 €	de 541 à 640 €	de 641 à 740 €	de 741 à 923 €	de 924 à 1300 €	> 1301 €		
Tarifs	1,00 €	3,55 €	3,67 €	3,78 €	3,93 €	4,06 €	4,39 €	5,36 €
Panier repas et PAI *	1,00 €	1,77 €	1,84 €	1,90 €	1,98 €	2,04 €	2,19 €	

** Uniquement pour les enfants présentant des allergies alimentaires importantes,* ***sur justificatif médical***
PAI : Projet d'Accueil Individualisé

TARIFS 2024 - SERVICE JEUNESSE

Afin de pouvoir participer aux activités de la maison des jeunes (gratuites et/ou payantes), une participation annuelle d'un montant de 6 € par personne doit être versée. Le tarif des activités est fixé de la façon suivante :

Quotients / Activités	A	B	C	D	E	F	Non contribuable à Sulniac
	< 540 €	de 541 à 640 €	de 641 à 740 €	de 741 à 923 €	de 924 à 1300€	> 1301 €	
Niveau 1	2,15 €	2,37 €	2,59 €	2,85 €	3,12 €	3,40 €	4,60 €
Niveau 2	6,31 €	6,57 €	6,76 €	6,87 €	7,08 €	7,27 €	9,87 €
Niveau 3	7,57 €	8,19 €	8,78 €	8,95 €	9,14 €	9,34 €	12,71 €
Niveau 4	14,50 €	15,14 €	16,18 €	16,42 €	16,64 €	16,91 €	23,00 €
Niveau 5	18,93 €	22,72 €	25,24 €	26,50 €	27,77 €	29,03 €	39,49 €
Niveau 6	25,24 €	29,03 €	31,55 €	32,82 €	34,06 €	35,35 €	48,07 €
Niveau 7	31,55 €	35,35 €	37,85 €	39,11 €	40,38 €	41,65 €	56,64 €
Niveau 8	37,85 €	41,65 €	44,17 €	45,42 €	46,69 €	47,97 €	65,22 €
Niveau 9	44,17 €	47,97 €	50,49 €	51,75 €	53,01 €	54,27 €	73,82 €
Niveau 10	50,49 €	54,27 €	56,79 €	58,04 €	59,33 €	60,58 €	82,40 €
Niveau 11	56,79 €	60,58 €	63,09 €	64,36 €	65,63 €	66,89 €	90,97 €
Niveau 12	63,09 €	66,89 €	69,41 €	70,67 €	71,92 €	73,20 €	99,57 €
Repas	3,40 €	3,55 €	3,67 €	3,78 €	3,93 €	4,06 €	4,39 €

Niveau 1 : Activités sportives ou culturelles encadrées de 2 heures ou des activités gratuites à la journée (sortie plage, pêche…)
Niveau 2 : Sorties avec entrée payante (piscine, cinéma, patinoire, bowling…)
Niveau 3 : Activités sportives ou culturelles encadrées à la ½ journée.
Niveau 4 : Activités sportives ou culturelles encadrées à la journée.
Niveau 5 au Niveau 12 :
- Activités ou stages avec intervenant extérieur (danse, musique, graff, théatre…)
- Sorties payantes sur 1 ou plusieurs journées avec ou sans intervenant extérieur. (Parcs attractions, matchs football…)

Selon son coût une activité peut se situer du niveau 5 au niveau 12.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 056-215602475-20231207-2023108-DE

TARIFS 2024 - MEDIATHEQUE (réseau intercommunal GMVA)	
Catégorie Jeunes de 0 à 18 ans	0 €
Catégorie Adulte individuel	10 €
Catégorie situation sociale particulière (minima sociaux, étudiant, demandeur d'emploi)	0 €
Catégorie Court séjour 3 mois	5 €
Caution	20 €
Catégorie Extérieur au pôle vert	15 €
Tout document non restitué ou détérioré sera facturé	

TARIFS 2024 - ATELIERS ESCAP'A.D.E (tarifs trimestriels)							
Quotient Familial	A	B	C	D	E	F	Non contribuable à Sulniac
	< 540 €	de 541 à 640 €	de 641 à 740 €	de 741 à 923 €	de 924 à 1300 €	> 1301 €	
Atelier d'1 h	23,77 €	26,74 €	29,72 €	32,69 €	35,66 €	38,65 €	41,61 €
Atelier d'1 h 30	35,66 €	40,12 €	44,58 €	49,04 €	53,50 €	57,96 €	62,41 €
Atelier de 2 h	47,54 €	53,50 €	59,45 €	65,38 €	71,33 €	77,28 €	83,22 €

TARIFS 2024 - PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS							
Gratuité pour les demandeurs d'emploi	**PARTICULIERS**		**Dégressif**		**ASSOCIATIONS ET SCOLAIRES**		**Documents numérisés**
	Simple	**Recto-verso**	**>25**	**>50**	**Simple**	**Recto-verso**	
A4	0,35 €	0,55 €	0,25 €	0,20 €	0,20 €	0,30 €	**1 scan recto et/ou recto-verso 0,10€**
A3	0,55 €	0,75 €			0,30 €	0,40 €	
A4 couleur	0,90 €	1,10 €			0,75 €	0,85 €	
A3 couleur	1,00 €	1,20 €			0,85 €	0,95 €	

DIVERS 2024			
Nettoyage terrain (article L2213-25 du CGCT)		**Intervention exceptionnelle du service technique**	
- forfait de prise en charge	74 €	- forfait de prise en charge	74 €
- Heure d'intervention	74 €	- Heure d'intervention par agent incluant le matériel	74 €
Heure de nettoyage bâtiment	32 €		
Branchement au réseau d'eaux pluviales	1 511 €		

TARIFS 2024 - TERRE VEGETALE	
Le m^3	6,30 €
le m^3 livré (ce service n'est assuré que s'il y a des travaux sur la commune. La livraison est effectuée par l'entreprise qui réalise les travaux).	15,75 €

TARIFS 2024 - DROIT DE PLACE	
le ml	1,00 €

TARIFS 2024	
1 clé	42,00 €

TARIFS 2024 - CIMETIERE	
Concession 15 ans - les 2m²	99 €
Concession 30 ans - les 2 m²	196 €
Caveau 2 places	1 177 €
COLUMBARIUM Bourg (1ère et 2ème partie) et du Gorvello	
Concession 15 ans	362 €
Concession 30 ans	723 €
Plaque	209 €
Plaque jardin du souvenir	au prix coûtant facturé à la commune

Guide randonnée édition 2016		
1 exemplaire	3,00 €	

Livre "Raconte-moi Sulniac"		
1 exemplaire	22,00 €	

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 056-215602475-20231207-2023108-DE

TARIFS 2024 - LOCATION DE SALLES POUR LES PARTICULIERS PRIVÉS ET ENTREPRISES

COMPLEXE SPORTIF DU GUERNEHUÉ PETITE SALLE DES SPORTS	Location		Caution
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Particuliers Sulniacois	150 €	183 €	400 €
Réunion de famille lors d'obsèques	gratuit	gratuit	0 €
Nuitée par personne en extérieur pour les campeurs	4 €	4 €	0 €

POINT ACCUEIL JEUNES (rez-de-chaussée) 20 personnes	Location		Caution
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Particuliers (Theix-Noyalo et Sulniac)	50 €	61 €	150 €
Réunion de famille lors d'obsèques	gratuit	gratuit	0 €
Nuitée par personne en extérieur pour les campeurs	2 €	2 €	150 €

MAISON DES ASSOCIATIONS (rez-de-chaussée) 50 personnes	Location		Caution
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Particuliers Sulniacois	112 €	135 €	400 €
Réunion de famille lors d'obsèques, repas classes d'âges	gratuit	gratuit	0 €

MAISON DES AINES en journée uniquement (9h-18h)	Location		Caution
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Particuliers Sulniacois (si autres salles non disponibles)			
Salle (97 m² - 86 personnes assises) + hall (50m²)	129 €	153 €	400 €
Salle à manger (61m²)	79 €	95 €	400 €
Cuisine (chauffe, frigo, plonge)	143 €	143 €	0 €
Réunion de famille lors d'obsèques *si la maison des associations est occupée*	gratuit	gratuit	0 €

SALLE DES FETES	Location		Caution
La location de la salle des fêtes 2 jours consécutifs entraîne un abattement de 10% sur le coût global de la location.			
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Particuliers privés et enreprises Sulniacois			
Petite salle (150m², scène, bar) 80 à 100 personnes			
Journée	282 €	316 €	400 €
Grande salle (250m², bar) 200 personnes			
Journée	421 €	482 €	800 €
Salle Totale (400m²) 350 à 400 personnes			
Journée	528 €	610 €	800 €
Cuisine (chauffe, frigo et plonge)	164 €	164 €	
Particuliers privés et enreprises extérieurs			
Petite salle (150m², scène, bar) 80 à 100 pers.			
Journée	331 €	379 €	400 €
Grande salle (250m², bar) 200 pers.			
Journée	502 €	576 €	800 €
Salle Totale (400m²) 350 à 400 pers.			
Journée	641 €	743 €	800 €
Cuisine (chauffe, frigo et plonge)	208 €	208 €	
Suppléments			
Prêt de la sono	gratuit	gratuit	600 €
Nuitée abords salle des fêtes et salle multisports Alice Milliat par personne pour les campeurs	4 €	4 €	0 €

BOULODROME PIERRE GUEHO pour la pratique de la pétanque	Location		Caution
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Particuliers	gratuit	gratuit	0,00 €

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 056-215602475-20231207-2023108-DE

TARIFS 2024 - LOCATION DE SALLES POUR LES ASSOCIATIONS OU COLLECTIVITÉS

SALLE DES FETES	Location		Caution
La location de la salle des fêtes 2 jours consécutifs entraîne un abattement de 10% sur le coût global de la location			
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Associations Sulniacoises			
Petite salle ou Grande salle ou Salle Totale	gratuit	gratuit	76 € *Si forfait ménage non pris*
Cuisine (chauffe, frigo et plonge)	100 €	100 €	0 €
Forfait ménage (facultatif)	76 €	76 €	0 €
Associations et collectivités hors commune			
Petite salle (150m², scène, bar) 80 à 100 pers.			
Journée	331 €	379 €	400 €
Grande salle (250m², bar) 200 pers.			
Journée	502 €	576 €	800 €
Salle Totale (400m²) 350 à 400 pers.			
Journée	641 €	743 €	800 €
Cuisine (chauffe, frigo et plonge)	208 €	208 €	
Suppléments			
Prêt de la sono	gratuit	gratuit	600 €
Nuitée abords salle des fêtes et salle multisports Alice Milliat par personne pour les ALSH (hors Sulniac)	4 €	4 €	0 €

COMPLEXE SPORTIF DU GUERNEHUÉ PETITE SALLE DES SPORTS	Location		Caution pour les évènements festifs
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Associations Sulniacoises	gratuit		76 €
Associations hors commune **créneau de 1h30**	12,00 €	16,00 €	400,00 €
Nuitée par personne pour les ALSH hors Sulniac	4 €	4 €	0 €

POINT ACCUEIL JEUNES (rez-de-chaussée) 20 personnes	Location		Caution pour les évènements festifs
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Associations (Theix-Noyalo et Sulniac)	gratuit		76 €
Associations Non Sulniacoises **créneau de 1h30**	12,00 €	16,00 €	400,00 €
Nuitée par personne pour les ALSH hors Sulniac	4 €	4 €	0 €

MAISON DES ASSOCIATIONS (rez-de-chaussée) 50 personnes	Location		Caution pour les évènements festifs
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Associations Sulniacoises	gratuit	gratuit	76 €
Associations Non Sulniacoises **créneau de 1h30**	12,00 €	16,00 €	400,00 €

MAISON DES AINES en journée uniquement (9h-18h)	Location		Caution pour les évènements festifs
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Associations Sulniacoises	gratuit	gratuit	76 €
Associations Non Sulniacoises **créneau de 1h30**	12,00 €	16,00 €	400,00 €

SALLE ALICE MILLIAT Salle multisports ou Dojo	Location		Caution
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Associations Sulniacoises	gratuit	gratuit	0 €

BOULODROME PIERRE GUEHO pour la pratique de la pétanque	Location		Caution
	Du 01/05 au 31/10	Du 01/11 au 30/04	
Associations Sulniacoises	gratuit	gratuit	0,00 €

Le Maire,
Marylène CONAN